



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 15 février 2023

Délibération n° 2023-015

L'an deux mille vingt-trois le quinze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/02/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - VIDAL Isabelle – DIERS Thierry - VENANT Frédéric – DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice.

Absents excusés : M. PIETERS Marc.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Institutions et vie politique – Fonctionnement des assemblées - Représentant

Désignation d'un correspondant incendie et secours

Conformément au décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022, Madame le maire propose à l'assemblée délibérante de procéder à la désignation d'un correspondant incendie et secours.

Monsieur Jean-Pierre BESSIERE, adjoint délégué à la prévention des risques, propose sa candidature.

Cette désignation peut avoir lieu à bulletin secret mais les élus présents décident à l'unanimité de ne pas y recourir conformément à l'article L 2121-21 du C.G.C.T. et à l'article 24 du règlement intérieur.

Le Conseil Municipal, DECIDE par 11 voix POUR :

- De désigner Monsieur Jean-Pierre BESSIERE, adjoint à la prévention des risques, dans les fonctions de correspondant incendie et secours.

Publication dématérialisée du 17.02.2023

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-202300215-2023_015

Reçu le 16.02.2023